

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ABONNEMENT.

Ville, trois mois ..... 45 sous.  
Campagne ..... 30 sous  
Chaque numéro ..... 4 sous.

LA SCIE

Paraît le Vendredi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUÉRARD, Editeur,  
Rue Ste. Marguerite, No. 45.



LA SCIE  
ILLUSTRÉE

A. GUÉRARD et Cie., IMPRIMEURS.

ON S'ABONNE

Au bureau de la Scie, rue Ste. Marguerite, No. 45, et rue du Pont No. 39.

LA SCIE

Se vend à l'enseigne du Sauvage, No. 39, rue du Pont; chez Mme CHATIGNY, coin des rues St. Ouis et St. Vallier; chez M. DUBORD, rue et faubourg St. Jean; chez M. BASTIEN, No. 18, Côte du Palais et chez M. MICHEL THOMPSON, Pointe-Levy.

FEUILLETON

DE

“LA SCIE ILLUSTRÉE.”

UNE VENGEANCE DE FEMME.

—Ah, mon Dieu! et sur qui?

—Sur M. Boileau-Despreaux.

—Ce poète grondeur, dont tout le monde parle, et que je n'ai pas encore vu ces ans? Mais comment?

—En le rendant fou d'amour. Il faut le punir de toutes ces boutades contre les femmes.

—L'office est engageant, mais difficile.

—Pas pour vous, madame. Allons, allons, vous dompterez ce rebelle, vous le séduirez, vous le réduirez à merci, et au lieu de diatribes, ce sera des panégyriques qu'il adressera désormais à votre sexe. Quel triomphe!

Voilà qui me décide! s'écria la comtesse. Si l'entreprise échoue, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir tentée.

La jolie Béarnaise mit la dernière main au complot avec Racine et Lafare, tandis que Molière, qui n'approuvait point ce badinage, suppliait Mme de la Sablière de s'y opposer.

Je ne puis le défendre, répondit-elle en souriant; c'est déjà bien assez de ne point m'y mêler. Je vais même me tenir à l'écart, pour n'en rien connaître. Cousine, vous me conterez tout! cria-t-elle en quittant le pavillon.

—Mais, madame, vous ne voulez rien savoir! dit Molière, qui lui avait offert le bras.

—D'avance, non; mais ensuite, c'est bien différent. L'un serait du roman, l'autre sera de l'histoire.

Tandis que Molière et Mme de la Sablière s'éloignaient d'un côté, les trois conjures, restés au pavillon, aperçurent de loin Boileau qui revenait à pas lents par l'allée opposée, griffonnant, se grattant le front, se dandinant comme une ame en peine.

Alerte, comtesse, et du courage; voici l'ennemi! s'écria Lafare.

—Rassurez vous, répondit la jeune femme, mon courage ne faut jamais devant le danger. Si vous voulez en juger, tenez-vous ici près et paraissez au bon moment. Il faut que vous puissiez attester à l'univers que vous avez vu aux pieds d'une femme ce contempteur de toutes les femmes.

Racine et Lafare s'éclipsèrent à ces mots et se blottirent dans les bosquets voisins du pavillon. La comtesse donna un coup d'oeil rapide à ses armes, sa toilette, puis s'assit nonchalamment sur un sofa et feignit le plus profond sommeil.

Boileau entra sans la voir, et s'écria de l'air heureux d'un homme qui cherche la solitude et se croit seul:

—Ma foi! cette prouesse prétextée à propos m'a fait vraiment du bien; elle m'a délivré d'une conversation oiseuse et a rafraîchi mes esprits; je me sens plein de verve, et si, en attendant ce déjeuner, je pouvais être libre... Hé quoi! une femme ici! ajouta-t-il en apercevant la comtesse; que le diable l'emporte... Ah! ah! celle-ci dort, et très-profondément. A la bonne heure! c'est le seul moment où ses pareilles ne font aucun mal.

Et sans plus songer à la comtesse, qui, à travers ses longs cils, suivait tous ses mouvements de ce regard voilé du chat guettant une souris, il s'assit, s'installa et reprit ses tablettes.

—Où en étais-je? se demanda-t-il. Aux bigotes. Relisons:

Je les aime encor mieux qu'une bigote altière, Qui dans son loi orgueil aveugle et sans lumière A peine sur le seuil de la dévotion se traîne.

“S'interrompant.”

—Elle n'est pas trop mal, cette femme. Jolie taine, charmante figure. Beau masque, sans doute, mais ce cerveau, point.

Pense atteindre au sommet de la perfection; Qui du son qu'elle prend de me gêner sans cesse Va quatre fois par mois, se vanter à confesse; Et les yeux vers le Ciel pour se le faire ouvrir. Ote à Dieu les tourments qu'elle me fait souffrir.

—Que c'est plaisant et vrai! s'écria tout à coup la jeune comtesse, en se frottant les yeux.

Quoi! qu'est-ce? dit Boileau, que l'inspiration avait lui par donner, et qui avait vu de la comtesse.

—Paroiss, monsieur, répondit la jeune femme; ten, se redressant sur le sofa; mais, fatigué d'un long voyage, je me suis endormie et rêvais entendre les vers les plus piquants du monde.

—Vous rêviez?... —Oui, monsieur, et il est fâcheux que je ne me rappelle point les beaux vers que je croyais entendre en songe: ils eussent fait la bonne fortune des réunions de mon amie.

à continuer.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, vendredi 3 Mars 1865.

Les débats sur le projet de confédération se poursuivent avec activité dans les deux chambres. Le ministère tient *mordicus* à faire sanctionner la nouvelle constitution par les deux tiers des communes. L'opposition de son côté harcèle continuellement le cabinet sur chaque résolution passée par la Convention de Québec, et ne lui laisse aucun repos.

Tous les soirs régulièrement un député de la gauche ou de la droite se lève pour demander au Premier quelques explications sur les clauses obscures du projet de constitution.

M. Houde par exemple a demandé à M. Cartier quel serait le titre que porterait un membre de la future chambre locale du Bas-Canada. Le procureur-général Est a répondu que les représentants du peuple dans cette nouvelle législature porteraient comme par le passé, le titre de M. P. P.

M. DORION.—J'aimerais, à savoir du procureur-général si les lettres M. P. P. signifient Membre du parlement provincial ?

M. CARTIER.—Non, ces lettres signifient *membre du petit parlement* [hear ! hear !]

M. TOM FERGUSSON.—M. l'Orateur, vous savez qu'il a été convenu que n'importe quel député parlerait autant de fois et aussi longtemps qu'il le voudrait sur le projet de confédération, c'est pourquoi je me lève aujourd'hui pour donner avis à la chambre que je parlerai le dernier sur cette importante question, et que je me propose dans un discours de 78 heures de récapituler tout ce qui aura été dit dans les deux chambres sur la nouvelle constitution, et de disséquer un à un tous les arguments qu'essaient de faire valoir sur le sujet les députés de l'opposition. J'entreprendrai aussi l'étude de différentes parties de notre squelette constitutionnel afin de démontrer à la chambre tous les vices organiques de la province sous le système actuel.

Le débat sur la confédération est ajourné.

M. Jos DUFRESNE, présenta une pétition de M. B. Vohl opticien de Québec, demandant une loi à l'effet d'imposer une taxe plus élevée sur le tabac et les pipes.

On lit une pétition de M. Evanturel demandant des amendements à la coutume de Paris sur la forme des testaments solennels avec des effets rétroactifs.

M. Rémillard s'opposa à la pétition en disant que la loi actuelle fonctionnait à merveille.

M. J. S. McDonald demanda à la chambre un congé de 15 jours, en donnant pour prétexte qu'il redoutait une attaque d'apoplexie. Accordé.

SONGE D'ÉVANTUREL



C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit  
Et ma feuille ennuyeuse à mes yeux s'est montrée,  
Des articles de Fabr' pompeusement parée  
Ses malheurs n'avaient pas abattu sa fierté,  
Même elle avait encore cet éclat emprunté  
Dont elle eût soû d'orner ses deux premières pages  
Qui faisaient au bon sens de réparables outrages  
"Fremble m'a-t-elle dit, Francis digne de moi,  
"Je perds mes abonnés, tous à cause de toi.  
"Si tu perds ton procès tout s'en ira au diable  
Et toi..." En achevant ces mots épouvantables  
Son ombre vers mon lit a paru se baisser,  
Et moi je m'en tendis les mains pour l'embrasser  
Mais je n'ai pu trouver qu'un horrible mélange  
De papiers déchirés et traînés dans la fange  
Des phrases sans bon sens, des articles affreux  
Que les fous de Beauport se disputaient entr'eux.

EPIGRAMME.

SUR L'AVOCAT F. X. LANGÉVIN

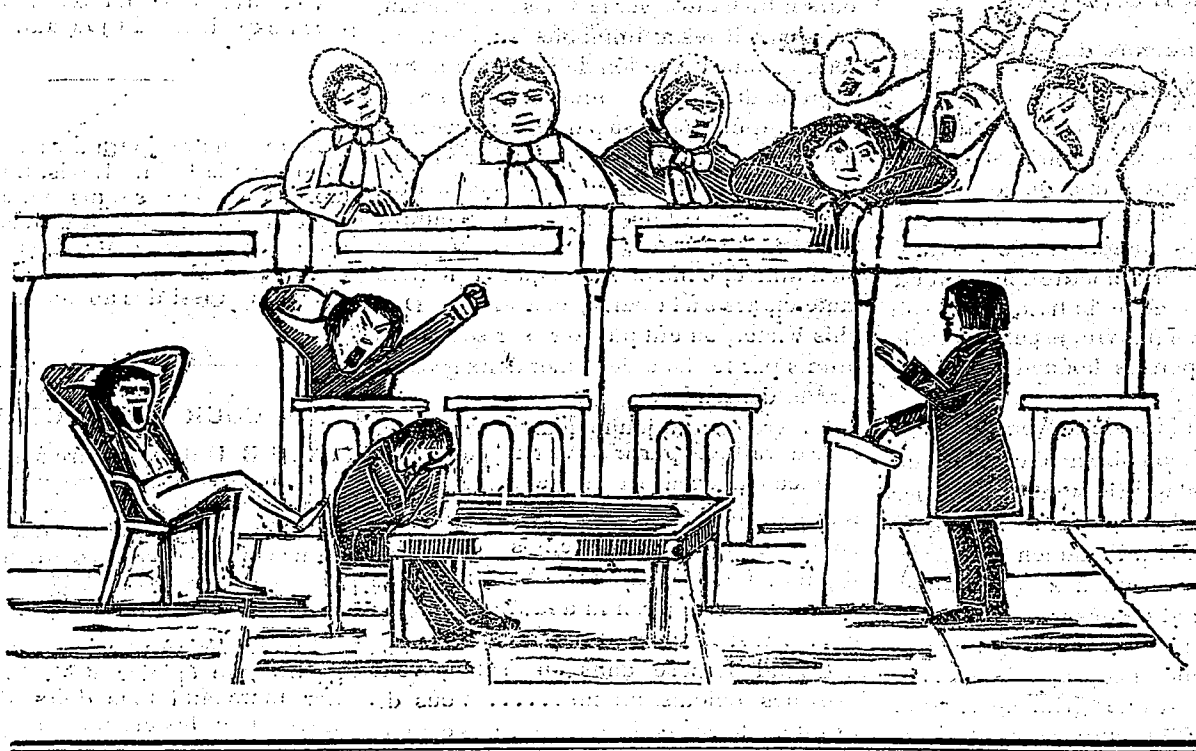
Il se répand un bruit que je crois controuvé  
C'est un canard fiéffé une blagu' colossale  
On dit que Langevin aujourd'hui s'est lavé.  
Grand Dieu mes chers amis que l'eau doit être  
[sale]

INOUI

Un soir de l'été dernier M. Leroux Cardinal était arrêté sous la fenêtre de Melle. A... dans la rue St George de la Haute-Ville et se laissait caresser le tubé acoustique par les accords d'un piano. Le jeune St... le voit et lui adresse la parole.  
"Que faites vous donc là M. Cardinal.  
Elle joue avec beaucoup de talent."  
Oui, très bien, dit M. Cardinal, et depuis un quart d'heure j'écoute ses réverbérations sur cet instrument. Mais, tenez moi, j'ai une demoiselle qui *percute* avec beaucoup plus de sonorité.



La vignette ci-dessus représente la chevelure de Mr. F. X. Langévin avocat, vue au microscope.



DISCOURS DE MR. LANGEVIN SUR LA CONFÉDÉRATION

MR. LANGEVIN — J'entends un honorable membre qui dit *hear! hear!* je ne sais si c'est une ironie ou une approbation mais.... je continue.

UNE VOIX DE FEMME — Dans la galerie de l'Orateur. Ecoutez donc, mes filles, écoutez donc, Noë, écoutez ce cher Hector, voyez comme il répond bien à ceux qui l'interrompent.... Noë, tiens toi décentement. — Tout le monde ronfle!

LE BAL DE MILICE

Le Bal annuel de Milice a eu lieu vendredi dernier dans la Salle Musicale.

Le nombre des danseurs était loin d'être fabuleux, on y comptait à peine 150 personnes, mais ce déficit était racheté par la qualité de l'assistance.

On y a vu les notabilités militaires, politiques et littéraires.

Le Col. Taché a dansé en grand costume de guerre.

Le Col. Suzor portait son grand sabre d'honneur.

Le major Lamontagne son uniforme doré et Denis Murry ne portait rien.

Le lion de la soirée a été l'éblouissant Balthazar, le commandant en chef des militaires normaux.

Herméngilde le long brillait par son absence.

Cricri a vu avec regret deux demoiselles canadiennes françaises appartenant à des familles très respectables, l'une du district d'Ottawa, et l'autre du district de Montréal, exécuter les pas hérétiques des danses défendues Redowa, Waltz, Polka, avec des jeunes gens qui n'étaient pas leurs parents. Elles se disaient sans doute. "Nous ne sommes pas de la paroisse, nos mamans ne nous voient point, permettons nous ces petites douceurs." Cricri qui est homme essentielle-

ment religieux, disait à ses amis : Voyez les principes de la jeunesse Montréalaise. Quelle différence entre le caractère de ces jeunes filles, et celui de nos belles Québécoises ! Est-ce nos trois grâces, où, comme je les appelle nos *trois sans hommes*, qui se permettraient de figurer dans des danses aussi impies et immorales ? Non, non. Voyez, c'est le commencement de la confédération. *O tempora O mores!*

Un mot maintenant pour vous messieurs du comité de régie : Vous avez décoré la salle de musique dans le dernier goût, mais vous avez dans ces décorations, fait un oubli impardonnable. Vous avez inscrit dans des médaillons attachés aux murs de la salle les noms de tous nos fastes militaires, Carillon, Châteauguay etc., etc, mais j'ai cherché vivement le nom immortel du Château-Richer. Comment expliquer cette omission, lorsque le peuple canadien n'a qu'une voix pour proclamer la gloire de cette fameuse campagne lorsqu'il a vu refluer sur la côte Beauré les lauriers de Châteauguay et de Carillon, lorsque le journal officiel de France, le *Moniteur* du 21 janvier dernier dans un paragraphe de son premier Paris a signalé à l'Europe le succès de nos armes. Espérons qu'au prochain bal de Milice le comité ne se rendra pas coupable d'un oubli aussi important.

La Scie publiera dans son prochain numéro une vignette représentant la rix qui a eu lieu mercredi dernier entre M. Alexandre Dutesne et M. Cauchon.

A LA PRESSE

Les propriétaires des journaux qui échange avec nous sont priés d'adresser leurs feuilles à *La Scie Illustrée*.

ECOLE MILITAIRE

On dit que le Capitaine Bradburne renonçant à l'idée de faire entrer l'art militaire dans le crane du jeune Québécois Savonneuse de Beaujeu cherché aujourd'hui un jeune homme qui ressemble physiquement ce monsieur doté de plus d'intelligence, pour lui faire passer des examens à sa place comme nous croyons ce sosie introuvable M. Quicruc sera obligé de passer des examens brillants comme ceux du Colonel de Salaberry.

CORRESPONDANCE.

PORTRAIT D'UN DE NOS GRANDS HOMMES.

Messieurs les Collaborateurs,

Auriez-vous la complaisance d'insérer dans les colonnes de votre spirituel journal cette esquisse légère d'une de nos petites célébrités. Vous devinez sans doute que c'est de Delphis longues-mains, saute-ruisseau de M. Laurin, notaire donc je veux parler. Quoique cette individualité soit bien mince et bien pauvre, je pense qu'elle mérite tant soit peu les honneurs de l'imprimerie.

Espèce de grand imbécile, vous le voyez enveloppé d'une façon bizarre dans son manteau dont les vastes plis semblent cacher les os d'un squelette vivant. Sa figure osseuse ne présente à l'examen que deux yeux à fleur de tête, un nez proéminent, et un angle facial demesuré. On ne lit aucune expression sur ce visage, sinon le cachet d'une ignorance orgueilleuse.... Quand il rit, c'est une grimace vivante ses dents longues et jaunes sortent de sa bouche et ressemblent au clavier jaun d'un antique piano.

Il fut reçu étudiant par hasard, et un beau matin, on l'a vu installé chez Laurin, en compagnie de M. Matte et de M. Gagné. C'était le saute-ruisseau en titre du bureau. Ce fut une vie nouvelle pour lui.... Les romans de la Table-Ronde furent sa lecture favorite.... Dans sa tête sautillaient une foule de héros chimeriques et de paladins-fameux.... Détendant, sous la poudre des chroniques, de vieux bouquins et des manuscrits hiéroglyphiques, il en fit l'ornement de sa bibliothèque.

Il grandissait toujours; on eut dit une jeune tige qui ne demandait que la faveur d'un ciel serein, et d'un rayon de soleil. Le matin, arrivé à l'étude à 9 heures, il balayait l'antique plancher, avec l'antique balai de l'antique bureau, et pensant à Monte-Cristo et à d'Artagnan, il disait que sa vie était bien triste, et bien monotone.

Un jour blasé du monde et rêvant qu'il eût une chose de mieux, il résolut de partir pour l'étranger. Il s'était dit, que de grandes destinées, attendaient et que tant de facultés morales et intellectuelles ne devaient pas être dépensées stérilement sur un théâtre aussi étroit. Il écrivit alors à son beau-frère une lettre pathétique, où, avec des larmes et des sanglots, il lui disait qu'il allait partir pour une terre étrangère, et qu'il allait cueillir ailleurs une moisson de gloire. Ses amis le pleurèrent et il s'embarqua. Pendant trois

jours il fut balloté sur le vaisseau, pendant trois jours il resta immobile sur le tillac beau comme l'Apollon de Belvédère. Sur la proue du navire comme Napoléon, il eut voulu étreindre sa patrie dans ses bras et l'embrasser. Il voyait scintiller sur un ciel pur les flèches élancées des cathédrales de la ville et il pleurait. Il pleurant, il versait des larmes, et il disait... O patrie bien aimée, ô manière, et quand le rude mateiot, assis à la barre, considérait Delphis Victor, on eût pu voir sur ses joues brunis par le hâle de la mer deux grosses larmes descendre.

Pauvre enfant, jeune homme infortuné, il ne devait pas partir.... il ne partit pas.

Il recommença sa vie uniforme de bureau, à lire des romans et à remplir son office de clerc. De temps en temps il jette un coup d'œil sur la Coutume de Paris.... Il est rendu à la trentième page.... aussi l'apprend-il par cœur!

Quand il pose dans un salon, vous avez des éblouissements..... Vous diriez d'un de ces pantins demesurés comme on en voit dans les vitraux des marchands de bric-à-brac..... Les jeunes filles disent qu'il est bien bête, nous sommes trop polis pour démentir ces demoiselles.

Somme toute ce sera un assez bon noiraire, connaissant seulement les émotions paisibles du bureau. Que diable, il faut que jeunesse se passe.

J'ai l'honneur d'être messieurs, votre obéissant serviteur  
ALMAVIVA,  
Marquis de Pompadour.  
Québec, 28 février 1865.

Nous avons besoin de deux porteurs pour l'expédition du journal.

Comme notre journal se répand beaucoup dans la Pointe Lévis, nous avons établi deux dépôts dans cette place, l'un chez Mlle L'Esange Maurice, Côte St-Joseph, l'autre chez M. Michel Thompson, Côte Notre-Dame. Ces deux personnes recevront aussi des abonnements.

COUR DU RECORDER.

M. J B Hébert notaire a été convaincu, devant cette cour d'ivrognerie habituelle et d'insulter les passants. Il a été condamné à vingt chelins d'amendes ou à quinze jours d'emprisonnement.

La Scie à une dent contre M. George Coatare épicier et M. P. C. Dumontier marchand tous deux de la Pointe Lévis, elle les éreintera au prochain numéro.

NOS RÉBUS

Nous publions dans chaque numéro un Rébus du crayon de notre collaborateur crié. Ceux de nos lecteurs qui nous en enverront une explication plausible recevront comme prime un abonnement de 3 mois à la Scie Illustrée. Nous répondrons toujours nos correspondants en nous servant de leurs initiales. L'explication de chaque rébus paraîtra invariablement dans le No. qui suivra sa publication. Pour faciliter aux lecteurs la solution de ce premier rébus, nous les prions qu'il a rapport à sa Longueur M. Cassegrain.

RÉBUS

